



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/60/7  
5 mars 2010

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF  
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL  
Soixantième réunion  
Montréal, 12-15 avril 2010

**PLAN D'ACTIVITES GENERAL DU FONDS MULTILATERAL  
POUR LA PERIODE 2010-2012**

## Introduction

1. Les 28 et 29 janvier 2010, à une réunion de coordination interorganisations, le Secrétariat du Fonds, les agences bilatérales ainsi que les agences d'exécution ont commencé à examiner en collaboration la planification des mesures de contrôle des HCFC jusqu'en 2015.
2. Les plans des agences couvrent la période allant de 2010 à 2014. Cette période correspond à la durée des premiers plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) dont l'objet était de mettre en oeuvre les mesures de contrôle des HCFC, notamment le gel de la consommation de HCFC en 2013 et sa réduction de 10 % en 2015. On s'attend à ce que les fonds destinés à l'application de ces mesures soient alloués en fonction d'accords pluriannuels (APA) allant jusqu'en 2015.
3. Depuis l'adoption du modèle de plan d'élimination triannuel à horizon mobile par le Comité exécutif à sa 38<sup>e</sup> réunion (décision 38/66), les plans d'activités du Fonds multilatéral couvrent certaines consommations de SAO propres à des pays particuliers, pour leur permettre de se conformer aux mesures de contrôle prévues dans le Protocole.
4. Les membres du Comité exécutif peuvent consulter sur demande un tableur électronique qui compile des données tirées des plans d'activités.
5. Le présent document se compose des sept sections suivantes:
  - Section I: Ressources disponibles
  - Section II: Répartition des ressources dans les plans d'activités
  - Section III: Accords pluriannuels (APA) et coûts standard
  - Section IV: Activités de destruction des SAO
  - Section V: Activités relatives aux HCFC
  - Section VI: Indicateurs de performance
  - Section VII: Observations et recommandations

## **SECTION I: RESSOURCES DISPONIBLES**

6. Par sa Décision XX/10, la vingtième Réunion des Parties a réapprovisionné le Fonds multilatéral, qui atteint le niveau de 490 millions \$US pour la période 2009-2011. Le Tableau 1 montre les montant effectivement reçus des différentes sources. Sur le montant reporté de 73,9 millions \$US, 68 millions ont déjà été reçus. Près de la moitié des intérêts prévus pour la première année de la période triennale a également été reçue.

Tableau 1

### **ÉLÉMENTS DU RÉAPPROVISIONNEMENT EFFECTIVEMENT REÇUS POUR 2009-2011 (\$US)**

	<b>Réapprovisionnement</b>	<b>Montants effectivement reçus</b>
Nouveaux engagements	400 000 000	94 078 196
Report	73 900 000	68 175 167
Intérêts	16 100 000	2 500 000
<b>Total</b>	<b>490 000 000</b>	<b>164 753 363</b>

7. Le Tableau 2 indique les fonds approuvés à la réunion de 2009 et le solde correspondant des fonds disponibles pour 2010 et 2011, soit 396,9 millions \$US.

Tableau 2

**FONDS APPROUVÉS EN 2009 ET SOLDE DISPONIBLE POUR 2010 ET 2011 (\$US)**

Budget de la période triennale 2009-2011		<b>490 000 000</b>
Montant approuvé à la 57 <sup>e</sup> réunion	27 519 161	
Montant approuvé à la 58 <sup>e</sup> réunion	19 350 768	
Montant approuvé à la 59 <sup>e</sup> réunion*	46 230 996	
Total partiel (57 <sup>e</sup> , 58 <sup>e</sup> et 59 <sup>e</sup> réunions)		<b>93 100 925</b>
Solde		<b>396 899 075</b>

\*Incluant les coûts du Secrétariat, de l'ExCom et du Trésorier

8. La décision 57/4 a établi les budgets annuels pour la période triennale 2009-2011. Le Tableau 3 montre que le budget de 2010 s'élèverait à 193,9 millions \$US, après ajustement pour tenir compte du solde résiduel de 2009.

Tableau 3

**BUDGETS RÉVISÉS POUR 2009-2011 APRÈS 2009 (\$US)**

	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2009-2011</b>
Budget établi par décision 57/4	106 000 000	181 000 000	<b>203 000 000</b>	<b>490 000 000</b>
Montant total approuvé en 2009	<b>87 524 032</b>			
Coût du Secrétariat, de l'ExCom et du trésorier	5 576 893			
Solde après approbations	12 899 075			
Budget ajusté en fonction du solde de 2009		<b>193 899 075</b>		

9. Le Comité exécutif est invité à adopter le budget de 193,9 millions US pour 2010 et à prendre note du budget de 203 millions \$US établi pour 2011 par la décision 57/4.

**SECTION II: RÉPARTITION DES RESSOURCES DANS LES PLANS D'ACTIVITÉS**

10. Le Tableau 4 présente, ventilée par année, la valeur des activités incluses dans les plans d'activités en fonction des catégories requises aux fins de conformité et des catégories non requises, sur la base du modèle de plan d'élimination triennuel à horizon mobile. Les valeurs indiquées dans les plans d'activités dépassent de 111,8 millions \$US et 231,4 millions \$US, respectivement, les budgets de 2010 et de 2011.

Tableau 4

**RÉPARTITION DES RESSOURCES DANS LES PLANS D'ACTIVITÉS  
SOU MIS AU COMITÉ EXÉCUTIF (2010-2014) (milliers de \$US)**

Requis par le modèle	2010	2011	2012	2013	2014	Total (2010 à 2014)
Requis aux fins de conformité ( APA et coûts standard)	47 787	31 678	39 490	16 477	25 108	160 539
Requis aux fins de conformité (HCFC)	238 079	396 032	435 009	553 348	136 786	1 759 255
Non requis aux fins de conformité (Mobilisation des ressources)	1 505	0	0	0	0	1 505
Non requis aux fins de conformité (Destruction des SAO)	12 902	5 698	1 000	0	0	19 600
Non requis aux fins de conformité (Refroidisseurs, Commerce illicite, CTC, MBR, MDI, Études, Ateliers)	5 452	1 035	601	0	0	7 089
<b>Total</b>	<b>305 726</b>	<b>434 443</b>	<b>476 099</b>	<b>569 825</b>	<b>161 895</b>	<b>1 947 988</b>
Budgets annuels et budgets prévus *	193 899	203 000	163 333	163 333	163 333	<b>886 899</b>
<b>Différence</b>	<b>111 827</b>	<b>231 443</b>	<b>312 766</b>	<b>406 492</b>	<b>-1 439</b>	<b>1 061 089</b>

\* Budget supposé égal au niveau actuel de réapprovisionnement.

11. Par ailleurs, le Tableau 4 classe par catégorie les activités qui sont requises aux fins de conformité et celles qui ne le sont pas, en indiquant le nombre d'APA déjà approuvés et les montants attribués pour les coûts standard, tels que le renforcement des institutions, le Programme d'aide à la conformité (PAC), l'unité principale, ainsi que les coûts du Secrétariat, du Comité exécutif, de la surveillance et de l'évaluation, et du trésorier. Les activités relatives aux HCFC et requises aux fins de conformité constituent la majeure partie des plans d'activités. Les ressources nécessaires à ces seules activités dépassent les budgets qui restent de la période triennale. De 2010 à 2014, le coût des activités de HCFC représentera plus du double de la valeur du budget adopté et du budget prévu du Fonds multilatéral, sur la base du niveau de réapprovisionnement actuel.

12. Bien que la mobilisation de ressources et la destruction des SAO ne soient pas requises aux fins de conformité, le Comité exécutif a reporté à la présente réunion l'examen de la mobilisation de ressources demandée à ses réunions antérieures, dans le cadre d'un Mécanisme spécial de financement (voir UNEP/OzL.Pro/ExCom/60/50). Le Comité exécutif et la Réunion des Parties ont également pris des décisions portant sur les activités comprises dans le plan d'activités pour la destruction des SAO. Le présent document examine la valeur possible d'un guichet pour des activités de destruction des SAO.

13. La catégorie qui reste concerne les activités qui ne sont pas exigées aux fins de conformité (essentiellement des études et des ateliers). Ces activités ne représentent que 5,4 millions \$US en 2010 et sont examinées dans le cadre des différents plans d'activités ou amendements de programme de travail de chaque agence d'exécution, selon le cas.

14. Le présent document examine chacune des autres catégories en vue de résoudre les dépassements budgétaires prévus dans les plans d'activités soumis au Comité exécutif.

### **SECTION III: APA ET COÛTS STANDARD**

15. Le Tableau 5 présente les montants indiqués dans les plans d'activités pour les activités requises aux fins de conformité dans les secteurs suivants : APA, plan de gestion de l'élimination finale (PGEF), bromure de méthyle, renforcement des institutions, PAC, de même que les coûts du Secrétariat, du Comité exécutif, de la surveillance et de l'évaluation ainsi que du trésorier.

Tableau 5

**ACTIVITÉS REQUISES AUX FINS DE CONFORMITÉ POUR LES APA  
ET LES COÛTS STANDARD (2010 à 2014) (milliers \$US)**

<b>Requis par le modèle</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>Total (2010 à 2014)</b>
Accord pluriannuel approuvé	11 263	4 327	4 230	821	2 293	22 933
Nouvelles activités sur le BM	2 147	580	538			3 265
PGEF	710	940				1 650
INS	12 417	3 988	12 290	3 246	10 099	42 040
PAC	9 728	10 020	10 320			30 068
Unité principale	5 693	5 865	6 041	6 222	6 408	30 229
Coûts Secrétariat, ExCom et S & E moins contrepartie canadienne	5 329	5 458	5 572	5 688	5 808	27 855
Trésorier	500	500	500	500	500	2 500
<b>Total (Requis aux fins de conformité – APA et coûts standard)</b>	<b>47 787</b>	<b>31 678</b>	<b>39 490</b>	<b>16 477</b>	<b>25 108</b>	<b>160 539</b>

16. Les plans d'activités soumis par les agences bilatérales et les agences d'exécution (incluant les initiatives PAC spéciales et les plans de gestion de l'élimination de phase terminale) répondent aux besoins d'élimination identifiés dans le modèle pour permettre la conformité d'ici 2015 (sauf pour certains pays, qui ont soit indiqué que leur consommation la plus récente était nulle, soit qu'ils avaient accès aux initiatives PAC spéciales, sur demande), à l'exception de l'Éthiopie et du Timor-Leste pour les CFC, la Somalie pour les halons, l'Iraq et la Tunisie pour le bromure de méthyle, l'Équateur pour le CTC, ainsi que le Brésil, la Colombie, Haïti, l'Inde, la République populaire démocratique de Corée et le Mexique pour le méthyl chloroforme. L'Éthiopie et le Timor-Leste soumettront un PGEH plutôt qu'un PGEF pour couvrir les obligations restantes. Aucun financement supplémentaire n'a été demandé par l'Équateur pour le CTC. La Tunisie continuera d'utiliser du bromure de méthyle jusqu'à ce qu'un produit de remplacement soit trouvé pour les dates très humides. Le Comité exécutif est invité à demander aux agences d'exécution d'examiner la nécessité de mener des activités pour le bromure de méthyle en Iraq et pour le méthyl chloroforme au Brésil, en Colombie, en Haïti, en Inde, en République populaire démocratique de Corée et au Mexique.

17. La valeur liée aux APA est surtout destinée aux activités pour le bromure de méthyle après 2010. Les agences bilatérales et les agences d'exécution ont indiqué des montants pour des APA qui dépassent de 773 900 \$US les montants qui leur restent dans les dossiers du Secrétariat du Fonds. La France n'a pas inclus dans son plan d'activités les tranches restantes pour les APA en République centrafricaine et en République démocratique populaire lao. Le Comité exécutif est invité à modifier les montants correspondant aux APA dans les plans d'activités des agences pour les aligner sur les chiffres des dossiers du Secrétariat du Fonds.

18. De nouvelles activités sur le bromure de méthyle, requises aux fins de conformité, vont coûter 3,3 millions \$US au cours des trois prochaines années. Des PGEF sont inclus dans les plans d'activités avec une valeur estimative de 1,65 millions \$US, dont 940 000 \$US devront faire l'objet d'une demande en 2011. Le Comité exécutif est invité à déterminer dans quelle mesure il continuera d'allouer des fonds pour des activités de PGEF après 2010, compte tenu des PGEH approuvés et des mesures de contrôle de CFC correspondantes.

19. Le montant total demandé par le PNUE et l'ONUDI pour le PGEF en Somalie dépasse le niveau maximum permis. Le Comité exécutif est invité à limiter le financement octroyé au PGEF en Somalie au montant maximal établi et à modifier en conséquence les plans d'activités du PNUE et de l'ONUDI.

20. Le renforcement des institutions a été prorogé jusqu'à la fin de 2011. Aux fins de planification, cette activité est censée être prolongée jusqu'au niveau prévu dans le modèle pour assurer la disponibilité de ressources suffisantes en cas de prorogation future. Toutefois, les agences d'exécution ont inclus dans leurs plans d'activités des montants pour le renforcement des institutions qui dépassent de 219 235 \$US les montants permis dans la structure de financement actuelle. Le Comité exécutif est invité à amender

les plans d'activités des agences d'exécution en fonction du modèle, pour des projets de renforcement des institutions dans les pays suivants : Érythrée (PNUE), Géorgie (PNUD), Kenya (PNUE), Jamahiriya arabe libyenne (ONUDI), Montenegro (ONUDI), Pakistan (PNUD), Qatar (ONUDI), Thaïlande (Banque mondiale) et Turquie (ONUDI).

21. Le CAP, les coûts des unités principales, les coûts du Secrétariat/Comité exécutif, les coûts de surveillance et d'évaluation et les coûts du trésorier, devraient continuer à augmenter selon les taux convenus jusqu'ici.

#### SECTION IV: ACTIVITÉS DE DESTRUCTION DE SAO

22. À sa 58<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif a approuvé les directives intérimaires pour le financement de projets de démonstration de destruction de SAO conformément au paragraphe 2 de la décision XX/7 de la Réunion des Parties selon lequel « un nombre restreint de projets de démonstration pour la destruction des SAO conformément au paragraphe 2 de la décision XX/7, concernant des aspects non encore traités par d'autres projets de démonstration, ne seront examinés qu'à la 59<sup>e</sup> réunion dans le cadre du financement de la préparation des projets » (décision 58/19, paragraphe a) alinéa ii) b). La vingt-et-unième Réunion des Parties a demandé « au Comité exécutif de continuer d'envisager de nouveaux projets pilotes dans les Parties visées à l'article 5, comme suite à la décision XX/7 et, dans ce contexte, d'étudier le coût d'un guichet unique, dans le cadre de ses activités de destruction actuelles, pour assurer l'exportation et l'élimination écologiquement rationnelles des substances qui appauvrissent la couche d'ozone en réserve assemblées dans les pays consommant un faible volume de ces substances si elles ne sont pas utilisables dans la Partie d'origine » (décision XXI/2, paragraphe 2).

23. À sa 59<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif a approuvé des fonds pour la préparation de projets d'élimination de SAO et a demandé à « l'ONUDI de soumettre deux demandes de préparation de projets supplémentaires pour les projets pilotes de destruction des SAO, l'un pour l'Afrique et l'autre pour l'Asie de l'Ouest, en accord avec la décision 58/19, en tant qu'éléments de leur plan d'activités pour 2010 » (décision 59/10). Aucune autre agence n'a été invitée à inclure des demandes de préparation de projets de destruction de SAO. Le Tableau 6 présente des projets de démonstration de destruction de SAO et des projets d'assistance technique qui ont été inclus dans les plans d'activités et indique si la préparation de de projets avait été approuvée jusqu'à la 59<sup>e</sup> Réunion, ou si la soumission donnait suite à la décision 59/10

Tableau 6

#### PROJETS DE DÉMONSTRATION DE DESTRUCTION DE SAO/D'ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LES PLANS D'ACTIVITÉS

Pays	Agence	Type	Secteur / Sous-secteur	Préparation de projet approuvée jusqu'à la 59 <sup>e</sup> réunion ou Déc. 59/10	Valeur (000\$) en 2010	PAO en 2010	Valeur (000\$) en 2011	PAO en 2011	Valeur (000\$) en 2012	PAO en 2012
Algérie	Italie	DEM	Projet de démonstration de destruction de SAO	Oui	737	50				
Algérie	ONUDI	DEM	Projet de démonstration de destruction de SAO	Oui	710	50				
Bangladesh	PNUE	AST	Projet de destruction des SAO provenant de l'industrie de dépeçage de bateaux (Mise en oeuvre)		500					
Bangladesh	PNUE	PRP	Projet de destruction des SAO provenant de l'industrie de dépeçage de bateaux (préparation)		30					
Brésil	PNUD	DEM	Démo de gestion de banques de SAO et de destruction	Oui	1 000	1 200				

Pays	Agence	Type	Secteur / Sous-secteur	Préparation de projet approuvée jusqu'à la 59 <sup>e</sup> réunion ou Déc. 59/10	Valeur (000\$) en 2010	PAO en 2010	Valeur (000\$) en 2011	PAO en 2011	Valeur (000\$) en 2012	PAO en 2012
Chine	Japon	DEM	Destruction	Oui	182		1 000		1 000	
Chine	ONUDI	DEM	Projet de démonstration de destruction de SAO	Oui	2 129	150				
Colombie	PNUD	DEM	Démo de gestion de banques de SAO et de destruction	Oui	1 000	145				
Cuba	PNUD	DEM	Démo de gestion de banques de SAO et de destruction	Oui	1 000	222				
Ghana	PNUD	DEM	Démo de gestion de banques de SAO et de destruction	Oui	750	150				
Mondial	PNUE	AST	Assistance technique/Appui		250					
Inde	PNUD	DEM	Démo: Gestion de banques de SAO/ Destruction		1 000	1 200				
Inde	PNUE	AST	Projet de destruction des SAO provenant de l'industrie de dépeçage de bateaux (Mise en oeuvre)		500					
Inde	PNUE	PRP	Projet de destruction des SAO provenant de l'industrie de dépeçage de bateaux (préparation)		30					
Jordanie	IBRD	DEM	Projet pilote de destruction de SAO		0	0	0	5	0	0
Jordanie	IBRD	PRP	PRP de projet pilote de destruction de SAO		32					
Mexique	ONUDI	DEM	Projet de démonstration de destruction de SAO	Oui	1 064	75				
Pakistan	PNUE	AST	Projet de destruction des SAO provenant de l'industrie de dépeçage de bateaux (Mise en oeuvre)		500					
Pakistan	PNUE	PRP	Projet de destruction des SAO provenant de l'industrie de dépeçage de bateaux (préparation)		30					
Région: AFR	Japon	DEM	Destruction	Dec. 59/10	600					
Région: AFR	ONUDI	DEM	Projet de démonstration de destruction de SAO	Dec. 59/10			1 344	100		
Région: AFR	ONUDI	PRP	SAO destruction/Démo	Dec. 59/10	91	0				
Région: ASP	Japon	DEM	Projet de démonstration de destruction de SAO	Dec. 59/10	100					
Région: ASP	PNUE	PRP	Destruction de SAO		226					
Région: ASP	PNUE	AST	Destruction de SAO		350					
Région: ASP	ONUDI	DEM	Projet de démonstration de destruction de SAO	Dec. 59/10			1 290	100		
Région: ASP	ONUDI	PRP	Démo	Dec. 59/10	91	0				
Turquie	France	DEM	Destruction de SAO	Oui			1 000	150		
Turquie	ONUDI	DEM	Projet de démonstration de destruction	Oui			1 064	75		
TOTAL					12 902	3 242	5 698	430	1 000	0

24. Ni le PNUE ni le Japon n'ont indiqué le tonnage des SAO de leurs projets. Les directives intérimaires pour les projets de démonstration de destruction de SAO exigent des agences qu'elles donnent une estimation de la quantité de chaque SAO qui sera traitée dans le cadre du projet (décision 58/19, paragraphe a), alinéa iv) (a. iii)). Le Comité exécutif est invité à déterminer si, à la lumière de la décision 58/19, paragraphe a), alinéa ii) b), il convient de retirer les nouvelles demandes de préparation de projets de destruction de SAO incluses dans les plans d'activités ainsi que les demandes n'incluant pas l'élimination de SAO.

25. La décision 58/19, paragraphe a), alinéa ii) c) stipule entre autres que le financement sera limité à un plafond de 13,2 \$US/kg de SAO à détruire pour les pays autres que les pays à faible volume de consommation. Tous les projets de démonstration présentent un rapport de coûts-efficacité inférieur à ce plafond, à l'exception de l'activité conjointe de destruction de SAO de l'ONUDI/Japon en Chine dont le rapport coût-efficacité est de 25 \$US/kg. Le Comité exécutif est invité à réduire le financement de cette

activité à 1,9 millions \$US pour la destruction de 150 tonnes PAO, au lieu des coûts totaux de 4,311 millions \$US indiqués dans les plans d'activités de l'ONUDI (2,129 millions \$US) et du Japon (2,182 millions \$US).

26. Les plans d'activités comprennent 19,6 millions \$US pour des projets de démonstration de SAO, d'assistance technique et pour la préparation de projets connexes. La préparation de projets, d'une valeur de 530 750 \$US, donnerait 12,4 millions \$US pour les projets à soumettre en 2010, 5,7 millions \$US en 2011 et 1 million \$US en 2012.

27. La valeur totale des activités résultant de l'approbation des activités de préparation de projets à la 59<sup>e</sup> réunion s'élève à 8,913 millions \$US en 2010, 3,064 millions \$US en 2011 et 1 million \$US en 2012. La valeur totale des activités de l'ONUDI et du Japon est de 700 000 \$US en 2010 et de 2,634 millions \$US en 2011, en application de la décision 59/10. Les activités découlant de la préparation de projets à la lumière de la décision 58/19, paragraphe a), alinéa ii) c et de la décision 59/10, s'élèvent à 16,311 millions \$US.

28. Compte tenu de ce qui précède, le Comité exécutif est invité à déterminer le niveau d'un guichet pour les activités de SAO.

## **SECTION V: ACTIVITÉS RELATIVES AUX HCFC**

### **Tonnage de HCFC à éliminer aux fins de conformité aux mesures de contrôle et d'élimination accélérée**

29. À sa 59<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif a adopté « le modèle de plan d'élimination triennal à horizon mobile de 2010-2012 pour guider, en fonction des besoins, la planification des ressources pour cette période, en prenant note de la très grande incertitude entourant la consommation de HCFC à éliminer au cours de cette période » (décision 59/5, paragraphe a)). Les agences d'exécution ont indiqué qu'elles utilisaient le modèle comme base des niveaux généraux de tonnage à inclure dans leurs plans d'activités. Une comparaison entre le modèle et le tonnage indiqué dans les plans d'activités a montré un niveau d'élimination de HCFC apparemment plus élevé que le niveau recommandé par le modèle pour plusieurs pays. Les agences ont été invitées à indiquer si le tonnage figurant dans leurs plans d'activités pour les pays ci-après correspondait à une élimination accélérée, puisque ce tonnage dépassait de plus de 10 tonnes PAO le niveau requis aux fins de conformité : Chine; Colombie; Costa Rica; Indonésie; Jordanie; Mongolie; Philippines; Seychelles et Thaïlande.

30. Le Comité exécutif est invité à déterminer si des fonds pouvaient être accordés pour une élimination accélérée dans les pays pour lesquels le tonnage indiqué dans les plans d'activités est plus élevé que le niveau requis aux fins de conformité.

31. Pour certains pays, le tonnage indiqué dans les plans d'activités n'était pas suffisant pour réaliser la conformité d'après le modèle. Les agences ont été invitées à veiller à ce que les tonnages figurant dans les plans d'activités étaient suffisants pour répondre aux mesures de contrôle. Si le Comité exécutif décidait d'attribuer ses ressources en fonction du tonnage indiqué dans le modèle de plan d'élimination triennal à horizon mobile, il est invité à envisager de relever le tonnage pour les pays ci-après, afin d'assurer que les ressources sont suffisantes pour répondre aux exigences de conformité, puisque le niveau de tonnage est inférieur de plus de 10 tonnes PAO au niveau stipulé par le modèle : Argentine; Kenya; Koweït; Mexique; Nigeria; Viet Nam et Yémen.

## **Secteur de la production de HCFC**

32. Des activités de projet d'une valeur de 367,2 millions \$US sont incluses dans les plans d'activités pour la période de 2010 à 2014. Un montant de 43,8 millions \$US est inclus dans la période triennale actuelle pour 2010 et 2011. Il convient de rappeler que l'étude du réapprovisionnement du Groupe de l'évaluation technique et économique (TEAP) supposait que le secteur de la production ne serait pas financé avant la période triennale de 2012-2014, puisque les projets dans ce secteur visaient les clôtures et qu'aucune clôture ne serait requise avant 2013.

33. La Banque mondiale a déjà reçu des fonds pour la préparation de projets pour le secteur de la production en Chine. Son plan prévoit l'utilisation de 350 millions \$US pour assurer la fermeture de la production de HCFC en Chine, afin de réaliser une réduction de 10 % d'ici 2015 et l'élimination de 4 500 tonnes PAO avec un rapport coût-efficacité de 77,78 \$US/kg. Le Sous-groupe sur le secteur de la production est en train d'étudier une proposition de mandat pour des audits du secteur de production durant ses réunions tenues en marge de la 60<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif, ainsi que les lignes directrices pour les projets dans le secteur de la production de HCFC. La Chine a reçu un total de 170 millions \$US en vue de l'élimination totale (100 %) de la production de CFC, compte tenu d'une production de référence de 47 004 tonnes PAO. Le niveau de financement indiqué dans les plans d'activités actuels (350 millions \$US) pour le secteur de la production de HCFC permettrait de réaliser une réduction de 10 % d'ici 2015, incluant l'élimination de 4 500 tonnes PAO.

34. La Banque mondiale et le PNUE ont également inclus des activités de préparation de projets pour le secteur de la production en Inde. La Banque a proposé dans son plan d'activités 14,585 millions \$US pour l'élimination de 221 tonnes PAO, avec un rapport coût-efficacité de 66 \$US/kg. Au titre des accords actuels sur le secteur de la production pour tous les pays, à l'exception de la Chine, aucun financement supplémentaire n'est autorisé pour la clôture d'usines de réserve de HCFC qui ont reçu des fonds pour arrêter la production de CFC. La question des usines de réserve est examinée dans le contexte de l'examen par le sous-groupe des lignes directrices sur l'élimination du secteur de production des HCFC.

35. Le Comité exécutif est invité à déterminer le niveau de financement à conserver dans les plans d'activités pour le secteur de la production de HCFC, et à décider si des fonds devraient être réservés pour des pays qui ne sont actuellement pas admissibles et si un financement quelconque devrait être accordé durant la période triennale en cours.

## **Projets de démonstration relatifs aux HCFC**

36. En 2009, le Comité exécutif a approuvé deux projets de démonstration dans le secteur des mousses en Chine, ainsi que quatre activités de préparation de projets de démonstration. Les projets de démonstration visent l'établissement de PGEH et doivent donc être mis en œuvre rapidement. Le Tableau 7 présente les projets de démonstration inclus dans les plans d'activités.

Tableau 7

## PROJETS DE DÉMONSTRATION RELATIFS AUX HCFC

Pays	Agence	Produits chimiques à base de HCFC	Catégorie	Valeur (000\$) en 2010	PAO en 2010	Valeur (000\$) en 2011	PAO en 2011	Valeur (000\$) en 2012	Préparation de projets approuvée
Chine	PNUE	HCFC	HCFC - DEM – Entretien	30					
Chine	Japon	HCFC-141b	HCFC - DEM - Solvants	500					
Chine	PNUD	HCFC-22	HCFC - DEM - Mousse XPS	1 398	1				
Chine	PNUD	HCFC-22	HCFC - DEM – Réfrigération	4 623	2				
Chine	PNUD	HCFC-22	HCFC - DEM – Réfrigération commerciale	2 258	4				
Chine	ONUDI	HCFC-22	HCFC - DEM - Réfrigération AC	4 300					
Chine	Japon	HCFC-22/142b	HCFC - DEM - Mousse XPS	1 000					
Chine	ONUDI	HCFC-22/142b	HCFC - DEM - Mousse XPS	1 075					
Colombie	Japon	HCFC-141b	HCFC - DEM - Mousse rigide	500					
Jordanie	ONUDI	HCFC-141b	HCFC - DEM – Mousse	177	1				Oui
Jordanie	ONUDI	HCFC-22	HCFC - DEM – Réfrigération - Fabrication	3 010	7				Oui
Koweït	PNUD	HCFC-22	HCFC - DEM - Mousse XPS			376	0		
Nigeria	Japon	HCFC-22	HCFC - DEM – Réfrigération commerciale	800					
Région: ASP	PNUE	HCFC	HCFC - DEM – Entretien	100		100		100	
Région: ECA	ONUDI	HCFC-22	HCFC - DEM – Réfrigération commerciale	271					
Arabie saoudite	ONUDI	HCFC-22	HCFC - DEM - Réfrigération AC			3 225	15		
Turquie	PNUD	HCFC-22	HCFC - DEM - Mousse XPS	223	0				
<b>Total</b>				<b>20 264</b>	<b>16</b>	<b>3 701</b>	<b>15</b>	<b>100</b>	

37. Le Comité exécutif est invité à déterminer si des projets de démonstration supplémentaires sont nécessaires, en plus de ceux pour lesquels la préparation de projets a déjà été approuvée, si des projets de démonstration sans activités d'élimination devraient être conservés dans les plans d'activités, et si les projets de démonstration à soumettre après 2010 contribueraient à l'établissement de PGEH ou s'ils devraient être éliminés des plans d'activités.

### Préparation de projets pour les PGEH/HCFC

38. La valeur totale de la préparation de projets pour des PGEH (1 million \$US), de projets d'investissement (2,41 millions \$US) et de projets de démonstration (309 000 \$US) est de 3,72 millions \$US. Les montants indiqués dans les plans d'activités des agences d'exécution dépassent le niveau maximal autorisé pour la préparation de projets pour les PGEH, les projets de démonstration de HCFC, et les projets d'investissement dans ce secteur, conformément aux décisions 55/13 et 56/16. Le budget de la préparation de projets pour les PGEH dépasse le plafond de financement admissible pour une telle activité en Afghanistan (Allemagne et PNUE); en République populaire démocratique de Corée (PNUE et ONUDI); et en Jamahiriya arabe libyenne (ONUDI). Le budget de la préparation de projets de démonstration pour les HCFC dépasse le plafond de financement admissible pour une telle activité en Chine (PNUD et ONUDI). Le budget de la préparation de projets d'investissement pour les PGEH dépasse le plafond de financement admissible pour une telle activité en République arabe syrienne (ONUDI), en Uruguay (ONUDI); et au Viet Nam (Banque mondiale).

39. Le Comité exécutif est invité à modifier les plans d'activités respectifs pour les projets de PGEH, de démonstration de HCFC et d'investissement dans les HCFC, en vue de les aligner sur les valeurs approuvées pour de telles activités en conformité aux décisions 55/13 et 56/16.

### **Secteur de l'entretien pour les HCFC pour les PFV**

40. Pour les plans d'activités de 2009, il a été proposé que, en l'absence d'estimations solides ou de lignes directrices sur les coûts de mise en œuvre des PGEH, les valeurs indiquées dans le Tableau 13 de l'Annexe IV de l'étude des coûts des HCFC (UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/47) pourraient servir de base pour les estimations destinées aux PFV et les pays dont les plans d'activités ne comportent que des éléments du secteur de l'entretien pour les HCFC.

41. Depuis lors, le Groupe de contact du Comité exécutif sur les lignes directrices relatives aux HCFC a amélioré les valeurs du Tableau 13, mais aucune décision finale n'a été prise pour ces lignes directrices. Aux fins d'établissement des plans d'activités et des ressources de financement, le Secrétariat du Fonds a comparé les valeurs indiqués pour les PGEH dans les plans d'activités des agences aux valeurs examinées jusqu'ici, et il a constaté que les valeurs des plans d'activités (44,07 millions \$US) dépassaient celles qui sont à l'étude (8,65 millions \$US) de 35,42 millions \$US.

42. Le Comité exécutif est invité à allouer des fonds dans les plans d'activités pour les PFV, compte tenu des discussions tenues jusqu'ici dans les PGEH pour le secteur de l'entretien.

### **HCFC pour les pays autres que les PFV**

43. La valeur des activités de consommation et de production pour les pays autres que les PFV s'élève à 1,64 milliards \$US, contre 1,9 milliards indiqués dans les plans d'activités. Ce montant de 1,9 milliards \$US dépasse de 1,1 milliards \$US le budget annuel et le budget prévu. Il faudra donc apporter des ajustements à l'attribution des fonds pour l'élimination des HCFC dans les pays autres que les PFV, mais ces changements seront affectés en grande partie par les coûts du secteur de la production de HCFC. En fin de compte, tous les ajustements apportés aux autres aspects du plan d'activités auront un impact. Plus le financement réservé aux autres éléments des plans d'activités est élevé, moins il restera de fonds pour l'élimination de HCFC dans les pays autres que les PFV.

44. Une simple réduction de 58% de ces montants permettrait probablement au Comité exécutif de rester dans les limites du budget et de réaliser la réduction de 10% visée. Cela voudrait dire qu'il faudrait réduire le financement de 154 millions \$US pour le secteur de la production et imposer dans le plan d'activités un rapport coût-efficacité général de 59 \$US/kg PAO pour les activités d'élimination de la consommation dans les pays autres que les PFV, comparé au rapport de 135 \$US/kg PAO soumis. Un rapport de coût-efficacité final pourrait être établi en fonction des ajustements des autres aspects des plans d'activités, notamment des niveaux de tonnage.

45. Le Comité exécutif est invité à ajuster à un montant à déterminer en \$US/kg PAO le rapport coût-efficacité des activités relatives aux HCFC pour les pays autres que les PFV, sur la base du tonnage indiqué dans les plans d'activités des agences aux fins de planification, tel qu'ajusté, et compte tenu des autres décisions prises par le Comité en matière de financement attribué aux plans d'activités.

46. Il convient de rappeler par ailleurs que le plus grand consommateur de CFC, la Chine, a reçu des fonds qui ont donné une valeur de coût-efficacité de 4,92 \$US/kg par rapport à 6,06 \$US/kg pour tous les autres pays. La différence est due essentiellement aux économies d'échelle. Le Comité exécutif est donc invité à inclure dans le plan d'activités une différenciation similaire à celle constatée pour l'élimination des CFC, où la Chine a reçu 81 % du rapport coût-efficacité accordé à d'autres pays pour l'élimination de leurs CFC. C'était dû essentiellement aux économies d'échelle, qui pourrait exister également avec les activités d'élimination des HCFC.

## **SECTION VI: INDICATEURS DE PERFORMANCE**

47. La décision 41/93 a établi la série actuelle d'indicateurs de performance pour les agences d'exécution. Celles-ci ont fourni des cibles pour ces indicateurs dans leurs plans d'activités. Toutes les agences d'exécution ont indiqué dans leurs plans d'activités les activités qu'elles prévoient afin d'aider les pays à se conformer aux mesures de contrôle du Protocole de Montréal. Le PNUE a inclus dans son plan d'activités les missions prévues dans les pays visés à l'Article 5 et ses services PAC spéciaux pour aider les pays à répondre à leurs besoins en matière de conformité. L'agence a également montré dans quelle mesure ses activités appuient celles des autres agences.

48. L'Annexe I présente des informations sur les indicateurs de performance historiques, conformément à la décision 42/5. L'Annexe I couvre également les indicateurs de performance des projets d'investissement et d'autres types de projet (2001-2005) ainsi que des indicateurs de performance qui sont uniques au PNUE.

## **SECTION VII: OBSERVATIONS AND RECOMMANDATIONS**

### **Observations**

49. À la réunion de coordination interagences, il a été souligné de nouveau que la préparation de PGEH comporte le financement de l'établissement de systèmes de licences et de règlements/législations pour les HCFC, qui devraient être mis en œuvre au plus tôt pour prendre effet d'ici le gel de 2013. Les agences ont indiqué qu'elles allaient examiner la situation, mais elles n'ont inclus aucune information dans leurs plans d'activités. Le Comité exécutif est invité à demander aux agences d'exécution de soumettre un rapport de situation sur la modification des systèmes de licences dans le cadre de leurs rapports d'avancement à la 61<sup>e</sup> réunion.

50. Le Secrétariat a demandé aux agences de fournir des informations sur les activités nécessaires pour réaliser les réductions de 2015, compte tenu du fait que les PGEH sont censés faciliter l'élimination des HCFC en vue d'assurer la réduction de 10 % en 2015. Le Comité exécutif est invité à demander que les prochains plans d'activités soumis à la 63<sup>e</sup> réunion couvrent la planification pour la période 2011-2014 au lieu de la période de planification traditionnelle de trois ans.

51. Les agences d'exécution ont été invitées à déterminer dans quelle mesure un cofinancement pourrait être obtenu pour les activités proposées d'élimination de HCFC et de destruction de SAO. Elles n'ont pas fourni les informations demandées. Le Comité exécutif est invité à demander aux agences d'indiquer le niveau de cofinancement pour les activités figurant dans les plans d'activités qui seront soumis au Secrétariat d'ici la 61<sup>e</sup> réunion et d'inclure ces informations dans les plans d'activités futurs.

52. Les agences ont également été invitées à fournir des informations ventilées par HCFC, afin d'établir une valeur de coût-efficacité pour chaque produit chimique, de manière à établir une répartition de ressources plus précise, en fonction du rapport coût-efficacité. L'Allemagne, le PNUE et la Banque mondiale n'ont pas fourni entièrement la ventilation demandée. Le Comité exécutif est invité à demander aux agences d'exécution de veiller à ce que les plans d'activités indiquent le niveau d'élimination des HCFC par produit chimique, tels que le HCFC-22 et le HCFC-141b.

53. Les agences d'exécution ont indiqué qu'en l'absence de lignes directrices, les valeurs estimatives indiquées dans leurs plans d'activités ne comprennent pas les avantages pour le climat. On a donc supposé que des avantages climatiques supplémentaires pourraient être tirés des activités proposées dans les plans d'activités proposés. Le Comité exécutif est invité à demander aux agences d'exécution

d'indiquer les avantages climatiques qui pourraient être obtenus dans les projets, au-delà des exigences liées aux cibles d'élimination des HCFC.

54. À la réunion de coordination, le Secrétariat a examiné avec les agences les moyens de réduire les dépassements. Celles-ci ont indiqué que leurs plans d'activités comprenaient les meilleures estimations calculées sur la base du modèle et qu'elles ne pouvaient fournir de meilleures données tant que le Comité exécutif n'a pas approuvé des lignes directrices sur les coûts des HCFC. Le Comité exécutif est invité à examiner les suggestions du Secrétariat concernant la répartition des ressources dans les plans d'activités et figurant dans le présent document.

### Recommandations

55. Le Comité exécutif est invité :

- a) À prendre note du plan d'activités global 2010-2012 du Fonds multilatéral présenté dans la note UNEP/OzL.Pro/ExCom/60/7 , et du fait que ce plan couvre les activités requises pour mettre en œuvre les mesures de contrôle de 2015 du Protocole de Montréal;
- b) À adopter un budget de 193,9 millions \$US pour 2010, tout en prenant note du budget de 203 millions \$US pour 2011 établi par la décision 57/4;
- c) À modifier les montants des accords pluriannuels indiqués dans les plans d'activités des agences pour tenir compte des chiffres dans les dossiers du Secrétariat du Fonds;
- d) À déterminer dans quelle mesure le Fonds multilatéral devrait continuer à accorder des fonds aux activités des plans de gestion de l'élimination de phase terminale (PGEF) au-delà de 2010, compte tenu de l'approbation des plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH);
- e) À limiter les fonds attribués au PGEF en Somalie au niveau maximal établi par la décision 45/54 c) et à ajuster en conséquence les plans d'activités du PNUE et de l'ONUDI;
- f) À demander aux agences d'exécution d'examiner la nécessité des activités relatives au bromure de méthyle en Iraq et des activités relatives au méthyl chloroforme au Brésil, en Colombie, en Haïti, en Inde, en République populaire démocratique de Corée et au Mexique;
- g) À amender les plans d'activités des agences d'exécution conformément au modèle de plan d'élimination triannuel à horizon mobile pour des projets de renforcement des institutions;
- h) À déterminer s'il convient d'éliminer les nouvelles demandes de préparation de projets de destruction de SAO, ainsi que les demandes ne portant pas sur l'élimination de SAO, qui sont incluses dans les plans d'activités, à la lumière de la décision 58/19, paragraphe a), alinéa ii) b);
- i) À réduire à 1,9 millions \$US le financement alloué à l'activité de destruction de 150 tonnes PAO de SAO en Chine, au lieu du montant total de 4,311 millions \$US indiqué dans les plans d'activités de l'ONUDI (2,129 millions \$US) et du Japon (2,182 millions \$US);

- j) À convenir d'un guichet, compte tenu de la décision XXI/2, pour les activités de destruction de SAO, d'un montant à déterminer en \$US;
- k) À autoriser ou à éliminer le tonnage qui dépasse le niveau requis aux fins de conformité aux mesures de contrôle de 2015 en vue de l'élimination accélérée, indiqué dans les plans d'activités en application du modèle axé sur la conformité, pour les pays suivants : Chine; Colombie; Costa Rica; Indonésie; Jordanie; Mongolie; Philippines; Seychelles; et Thaïlande;
- l) À ajouter le tonnage au financement alloué pour les pays ci-après, afin d'assurer que les ressources sont suffisantes pour répondre aux besoins de conformité, puisque leur tonnage est inférieur de plus de 10 tonnes PAO au niveau requis : Argentine; Kenya; Koweït; Mexique; Nigeria; Viet Nam; et Yémen;
- m) À établir des fonds attribuables à la production de HCFC dans les plans d'activités, d'un montant à déterminer en \$US, pour la période 2010-2014;
- n) À éliminer ou à conserver des activités dans les fonds des plans d'activités pour:
  - i) Le secteur de production de HCFC pour les pays qui ne sont pas actuellement admissibles;
  - ii) Le secteur de production de HCFC au-delà de la préparation de projets au cours de la période triennale en cours;
  - iii) Des projets de démonstration supplémentaires relatifs aux HCFC, au-delà des projets pour lesquels la préparation de projets a déjà été approuvée;
  - iv) Des projets de démonstration relatifs aux HCFC sans le volet élimination;
  - v) Des projets de démonstration relatifs aux HCFC à soumettre après 2011;
- o) À modifier les plans d'activités pour les PGEH, les projets de démonstration relatifs aux HCFC et la préparation de projets d'investissement pour les HCFC, afin de les aligner sur les valeurs approuvées pour de telles activités, conformément aux décisions 55/13 et 56/16;
- p) À allouer des fonds dans les plans d'activités destinés aux pays à faible volume de consommation (PFV) compte tenu de l'examen des PGEH pour le secteur de l'entretien;
- q) À porter à un montant à déterminer en \$US/kg PAO le rapport coût-efficacité des activités relatives aux HCFC pour les pays autres que les PFV, en fonction du tonnage indiqué aux fins de planification dans les plans d'activités des agences, tel qu'ajusté, et compte tenu d'autres décisions prises par le Comité en matière de financement alloué aux plans d'activités;
- r) À inclure dans l'établissement des plans d'activités une différenciation dans les rapports coût-efficacité de l'élimination des HCFC similaire à celle enregistrée pour l'élimination des CFC, pour laquelle la Chine a reçu 81 % de la valeur de coût-efficacité reçue par d'autres pays visés à l'Article 5;

- s) À demander:
- i) Un rapport de situation sur la modification des systèmes de licences aux fins de l'élimination accélérée des HCFC, à soumettre à la 61<sup>e</sup> réunion, dans le cadre des rapports d'avancement des agences;
  - ii) Que les plans d'activités à soumettre à la 63<sup>e</sup> réunion couvrent la planification pour la période 2011-2014;
  - iii) Aux agences d'exécution d'indiquer dans une soumission à la 61<sup>e</sup> réunion et dans les futurs plans d'activités:
    - a) Le niveau de cofinancement qui sera reçu pour des activités des plans d'activités;
    - b) Le niveau d'élimination des HCFC, ventilé par produit chimique, par exemple le HCFC-22 et le HCFC-141b;
    - c) Le niveau des avantages climatiques qui pourraient être couverts au-delà de ce qui est requis pour assurer la conformité.



## **Annexe I**

### **HISTORICAL PERFORMANCE INDICATORS**

This annex presents the following tables:

- a) Proposed 2010, and Actual 2009, 2008, 2007 and 2006 Plan d'activités Performance Indicators;
- b) Quantitative Performance Indicators (2004 and 2005);
- c) Investment Project Performance Indicators (2001-2005);
- d) Non-investment Project Performance Indicators (2001-2005); and
- e) Proposed 2010, and Actual 2009, 2008, 2007 and 2006 Performance Indicator for UNEP's Compliance Assistance Programme (CAP).

**A: PROPOSED 2010 AND ACTUAL 2009, 2008, 2007 AND 2006 BUSINESS PLAN PERFORMANCE INDICATORS BY AGENCY**

Item	UNDP 2006	UNDP 2007	UNDP 2008	UNDP 2009	UNDP 2010	UNEP 2006	UNEP 2007	UNEP 2008	UNEP 2009	UNEP 2010	UNIDO 2006	UNIDO 2007	UNIDO 2008	UNIDO 2009	UNIDO 2010	World Bank 2006	World Bank 2007	World Bank 2008	World Bank 2009	World Bank 2010
Number of annual programmes of multi-year agreements approved vs. those planned	27	45	39	40	45	20	35	35	56	104	29	32	30	28	32	23 <sup>1</sup>	19 <sup>2</sup>	21/21	14/14	5/5
Number of individual projects/activities (investment projects, RMPs, halon banks, TAS, institutional strengthening) approved vs. those planned	7	22	24	12	15	16	30	56 (excl. CAP)	88	108	11	22	55	20	15	1	4	6/6	7	6/6
Milestone activities completed (e.g. policy measures, regulatory assistance)/ODS levels achieved for approved multi-year annual tranches vs. those planned	15	20	27	36	9	4	9	20	51	23	22	20	19	26	11	20	18	21/21	14	5/5
ODS phased-out for individual projects vs. those planned per progress reports (ODP tonnes)	2,622	1,229	1,888	633	tbd	0	0	0	0	0	1,119.4	346.2	762.9	155.2	45.1	2,288	1,334	253	229	240.3
Project completion (pursuant to Decision 28/2 for investment projects) and as defined for non-investment projects vs. those planned in progress reports	55	60	61	98	tbd	86	86	86	86	33	36	20	19	13	18	20 <sup>3</sup>	10 <sup>4</sup>	8 <sup>5</sup>	6 <sup>6</sup>	5 <sup>7</sup>
Number of	tbd <sup>8</sup>	4/6	4/6	1/1	100%	77	64	64	100% <sup>11</sup>	100% <sup>12</sup>	tbd <sup>13</sup>	11	9	N/A	N/A	tbd <sup>14</sup>	9/9	12/12	100%	100%

<sup>1</sup> Includes three annual programmes of new multi-year projects expected to be approved by the Executive Committee in 2006.

<sup>2</sup> Includes one annual programme of new multi-year projects expected to be approved by the Executive Committee in 2007.

<sup>3</sup> Represents the number of projects expected to be completed in 2006, which will lead to an expected phase-out of 2,288 ODP tonnes.

<sup>4</sup> Represents the number of projects expected to be completed in 2007, which will lead to an expected phase-out of 1,334 ODP tonnes.

<sup>5</sup> Represents the number of projects expected to be completed in 2008, which will lead to an expected phase-out of 253 ODP tonnes.

<sup>6</sup> Includes two investment projects, three institutional strengthening projects, and one technical assistance project.

<sup>7</sup> Includes one investment project, two institutional strengthening projects, and two technical assistance projects.

Item	UNDP 2006	UNDP 2007	UNDP 2008	UNDP 2009	UNDP 2010	UNEP 2006	UNEP 2007	UNEP 2008	UNEP 2009	UNEP 2010	UNIDO 2006	UNIDO 2007	UNIDO 2008	UNIDO 2009	UNIDO 2010	World Bank 2006	World Bank 2007	World Bank 2008	World Bank 2009	World Bank 2010
policy/regulatory assistance completed vs. that planned		(67%)	(67%)	(100%)		countries <sup>9</sup>	countries <sup>10</sup>	countries												
Speed of financial completion vs. that required per progress report completion dates	On Time	On time	On time	On time	On time	12 months after operational completion	11 months													
Timely submission of project completion reports vs. those agreed	On Time	On time	On time	On time	On time	On time	On time	On time	On time	On time	100%	100%	100%	100%	100%					
Timely submission of progress reports and responses unless otherwise agreed	On Time	On time	On time	On time	On time	On time	On time	On time	On time	On time	100%	100%	100%	100%	100%					

<sup>8</sup> The Executive Committee requested UNDP to work in coordination with the Secretariat to provide a target for policy and regulatory assistance to countries requesting it to reflect the efforts it planned to undertake in that regard within its approved projects and multi-year agreements as appropriate.

<sup>11</sup> 100% of countries listed in Annex I of UNEP's business plan narrative either received assistance or assistance was offered

<sup>12</sup> 100% of countries listed in Annex I of UNEP's business plan narrative either received assistance or assistance was offered

<sup>13</sup> The Executive Committee requested UNIDO to work in coordination with the Secretariat to provide a target for policy and regulatory assistance to countries requesting it to reflect the efforts it planned to undertake in that regard within its approved projects and multi-year agreements as appropriate.

<sup>14</sup> The Executive Committee requested the World Bank to work in coordination with the Secretariat to provide a target for policy and regulatory assistance to countries requesting it to reflect the efforts it planned to undertake in that regard within its approved projects and multi-year agreements as appropriate.

<sup>9</sup> or 100% of countries listed in Annex I of the narrative either received assistance or assistance offered

<sup>10</sup> or 100% of countries listed in Annex I either received assistance or assistance was offered

**B: QUANTITATIVE PERFORMANCE INDICATORS (2004 and 2005)**

<b>Item</b>	<b>UNDP 2004</b>	<b>UNDP 2005</b>	<b>UNEP 2004</b>	<b>UNEP 2005</b>	<b>UNIDO 2004</b>	<b>UNIDO 2005</b>	<b>World Bank 2004</b>	<b>World Bank 2005</b>
Multi-year tranches approved	19	12	3	4	18	28	18	18
Individual projects/ activities approved	25	32	19	25	11	31	5	7
Milestone activities completed	12	15.5	N/a	3	14	17	15	19
ODS phased-out for individual projects in ODP tonnes	2,579	1,288	0	20	4,790.6	1,654	4,961	2,277
Project completion	97	42	8	24	84	28	40	44
Policy/ regulatory assistance completed	N/a	N/a	2	63	15	11	All targets in annual phase-out	N/a
Speed of financial completion	88 of 104 (85%)	174	19 of 34 (56%)	12 of 49 (24%)	9.3 months	8 months	12 months	9 months
Timely submission of project completion reports	97%	111	100%	On Time	100%	On Time	84%	On Time
Timely submission of progress reports	On Time	On Time	On Time	Not On Time	On Time	On Time	On Time	On Time

**C: INVESTMENT PERFORMANCE INDICATORS (2001-2005)**

ITEM	UNDP 2005	UNDP 2004	UNDP 2003	UNDP 2002	UNDP 2001	UNIDO 2005	UNIDO 2004	UNIDO 2003	UNIDO 2002	UNIDO 2001	World Bank 2005	World Bank 2004	World Bank 2003	World Bank 2002	World Bank 2001
ODP phased out	1,663	6,200	5,871	4,582	5,997	1,544.64	5,545.52	6,096	2,890	2,480	N/A	21,812.59	17,395	16,139	6,340
Funds disbursed	26,601,892	\$31,240,209	\$24,483,520	\$29,320,118	\$33,358,056	31,840,094	31,963,576	\$28,773,312	\$28,747,215	\$27,671,558	N/A	55,729,832	\$65,083,377	\$56,531,824	\$40,175,452
Project completion reports	111	97%	106%	86.50%	86.16%	78	100%	625%	300%	100%	N/A	84%	84%	103%	74%
Distribution among countries*	14	28	18	18	22	23	18	14	19	24	N/A	12	11	11	10
Timely submission of progress report		N/a	On Time	On Time	N/a		N/a	On Time	On Time	N/a		N/a	On Time	On Time	N/a
Number of project completed in year of business plan		N/a	116	106	N/a		N/a	54	46	N/a		N/a	45	46	N/a
Value of projects approved*	\$26,123,608	\$24,422,808	\$29,290,743	\$37,661,853	\$40,533,068	55,170,547	36,878,656	\$23,624,603	\$32,884,334	\$28,436,163	US \$68 million (excluding Support Costs)	\$82,629,695	\$75,107,277	\$62,531,489	\$48,139,038
ODP to be phased out*	2,940	3,606.40	3,810	3,312.90	4,352	16,540.00	9,587	1,120	4,074	4,645.80	65,722.00	20,534	11,352	12,605.90	11,456
Cost of project preparation	1.44%	3.61%	1.60%	2.54%	1.10%	0.86	2.01%	3.64%	3.28%	2.73%	0.40	0.16%	0.64%	0.43%	1.26%
Cost-effectiveness	\$8.24	\$6.27	\$7.10	\$10.35	\$8.30	3.10	\$3.58	\$9.79	\$7.28	\$6.12	1.04	\$3.74	\$6.12	\$4.57	\$3.85
Speed of first disbursement	12.9 months	12.91 months	12.8 months	12.8 months	12.84 months	8.97 months	9.06 months	9.2 months	9.16 months	9.29 months	25 months	26.02 months	26 months	26.28 months	25.33 months
Speed of completion	32.9 months	32.41 months	32.4 months	32.7 months	33.6 months	32.98 months	32.35 months	31.7 months	30.89 months	29.85 months	40 months	40.88 months	41 months	41.35 months	40.09 months
Net emission due to delays	13,508	12,440	9,322	13,375	14,381	5,354.00	15,874	5,114	6,579.50	5,940	17,651.00	18,155	21,807	24,889	25,257

**D: NON-INVESTMENT PERFORMANCE INDICATORS (2001-2005)**

AGENCY	UNDP 2005	UNDP 2004	UNDP 2003	UNDP 2002	UNDP 2001	UNEP 2005	UNEP 2004	UNEP 2003	UNEP 2002	UNEP 2001	UNIDO 2005	UNIDO 2004	UNIDO 2003	UNIDO 2002	UNIDO 2001	World Bank 2005	World Bank 2004	World Bank 2003	World Bank 2002	World Bank 2001
Number of Projects Completed			22	11	8			69% of approved	66% of approved	62% of approved			16	13	3			5	2	1
Funds Disbursed (US\$)	3,224,343	2,488,374	3,693,816	2,167,508	1,684,702	10,855,433	54% of approved	72% of approved	68% of approved	68% of approved	1,387,905	1,353,861	1,201,983	775,244	461,385	1,221,964	813,599	2,246,337	546,533	281,715
Speed until first disbursement	11.5 months	11.44 months	11 months	11.4 months	10.5 months	8.41 months	8.49 months	7.6 months	7.3 months	6.87 months	8.95 months	9.34 months	9.4 months	9.85 months	9.15 months	14 months	14.58 months	13.7 months	12.05 months	11.95 months
Speed until project completion	35.4 months	35.36 months	35 months	34.7 months	35.1 months	32.44 months	31.8 months	31 months	30.4 months	29.66 months	31.93 months	33.89 months	33.7 months	33.84 months	33.66 months	32 months	30.39 months	30 months	28.85 months	29.24 months
Timely submission of progress report		N/a	On Time	On-time	N/a		N/a	On Time	On Time	N/a		N/a	On Time	On- time	N/a		N/a	On Time	On- time	N/a
Policies initiated from non- investment activities		N/a	6	28	8 countries		N/a	21 countries	11 countries	N/p		N/a	2 countries	7 countries	Policies in 2-4 countries		N/a	None	1 country	2 countries
Reduction in ODP from non- investment activities		N/a	0	1	125 tonnes		N/a	0	0	N/p		N/a	45	0	65 tonnes		N/a	86.9	0	0 tonnes

**E. PROPOSED 2010 PERFORMANCE INDICATOR FOR UNEP'S COMPLIANCE ASSISTANCE PROGRAMME (CAP)**

<b>Performance Indicator</b>	<b>UNEP 2006 target</b>	<b>UNEP 2007 target</b>	<b>UNEP 2008 target</b>	<b>UNEP 2009 target</b>	<b>UNEP 2010 target</b>
Efficient follow-up to regional network/thematic meetings	100 % implementation rate	100 % implementation rate	100 % implementation rate	90 % implementation rate	90 % implementation rate
Effective support to NOUs in their work, particularly guidance to new National Ozone Units (NOUs)	10 such ways/means/products/services	7 such ways/means/products/services	7 such ways/means/products/services; All new NOUs receive capacity building support	7 such ways/means/products/services; All new NOUs receive capacity building support	7 such ways/means/products/services; All new NOUs receive capacity building support
Assistance to countries in actual or potential non-compliance (as per MOP decisions and/or as per reported Article 7 data and trend analysis)	All such countries	All such countries	All such countries	All such countries	All such countries
Innovations in production and delivery of global and regional information products and services	10 such products and services	7 such products and services	7 such products and services	7 such products and services	7 such products and services
Close cooperation between CAP regional teams and bilateral and multilateral implementing agencies working in the regions	5 in each region	5 in each region	5 in each region	5 in each region	5 in each region

-----